



Question de recherche

Numéro 4

Octobre 2011

Les trajectoires de délinquance des jeunes probationnaires Canadiens

Question: Pouvons-nous cerner les caractéristiques et les cheminements criminels des jeunes Canadiens qui sont responsables de la grande majorité des infractions et des types de crimes les plus graves?

Contexte: La détermination et la caractérisation de sous-groupes de jeunes qui participent à des activités criminelles de différents degrés de gravité ont constitué un thème de recherche central dans le domaine de la criminologie développementale. Des résultats obtenus dans le cadre de cet axe de recherche permettent d'avancer qu'il existe deux principaux sous-groupes de délinquants qui suivent des modes de criminalité distincts liés à des facteurs de risque différents : les délinquants précoces chroniques (DPC) et les délinquants tardifs renonciateurs (DTR).

Le schème de comportement antisocial du DPC commencerait par des formes moins graves de délinquance pendant l'enfance et s'aggraverait graduellement au cours de la vie. On suppose que le cheminement de délinquance du DTR commence plus tard dans la vie (pendant l'adolescence) et qu'il se termine au début de l'âge adulte. On croit que les DPC participent plus souvent à des activités criminelles et qu'ils sont responsables d'une plus grande variété d'infractions et d'un plus grand nombre de crimes violents. Il est important de repérer ces jeunes qui sont le plus à risque de commettre régulièrement des infractions graves et de comprendre les facteurs qui contribuent à leur comportement délinquant grave et persistant dans le but

d'investir dans des ressources permettant d'intervenir et de prévenir la criminalité ainsi que de distribuer ces ressources, et ce, de façon judicieuse.

Méthode: L'étude portait sur un échantillon de 514 jeunes de sexe masculin et féminin du Manitoba, au Canada, qui étaient en probation entre 1986 et 1991. Des renseignements sur diverses caractéristiques démographiques personnelles et sociales ainsi que sur les risques et les besoins ont été recueillis d'après les entrevues effectuées au début de la surveillance. Les carrières criminelles des jeunes ont ensuite fait l'objet d'un suivi jusqu'en 2005.

Résultats: Les résultats ont révélé la présence de deux sous-groupes de jeunes probationnaires qui suivaient des trajectoires de délinquance distinctes du début de l'adolescence (12 à 15 ans) au milieu de l'âge adulte (31 ans et plus). Un groupe (environ 13 % de l'échantillon) a montré un comportement criminel grave et chronique au fil du temps. La fréquence et la gravité des infractions criminelles des membres de ce groupe ont augmenté de façon constante à partir de l'adolescence. Les autres jeunes de l'échantillon (ci-après appelés délinquants stables à criminalité faible) étaient caractérisés par des comportements criminels sporadiques et moins graves au cours des années. Le schème de délinquance de ces délinquants est demeuré assez stable, bien qu'il ait eu tendance à diminuer légèrement pour ce qui est de la fréquence et de la gravité des infractions à partir de l'âge de 26 ans.

Au cours d'une vie, le taux de récidive des délinquants chroniques à criminalité élevée était beaucoup plus élevé que celui des délinquants stables à criminalité faible. De plus, les différences entre les taux de récidive des deux groupes de délinquants sont devenues progressivement plus prononcées au fil du temps, et les plus grandes différences ont été observées à partir de l'âge de 26 ans. Après l'âge de 15 ans, au moins 80 % des délinquants chroniques à criminalité élevée ont été condamnés au moins une fois dans chaque groupe d'âge évalué (16 à 20 ans; 21 à 25 ans; 26 à 30 ans; 31 ans et plus). En revanche, le taux de récidive des délinquants stables à criminalité faible a diminué d'environ 70 % pendant la fin de l'adolescence (16 à 20 ans) et a atteint moins de 20 % dans le dernier groupe d'âge évalué (quand les délinquants étaient âgés de 31 ans ou plus). Il est particulièrement intéressant de remarquer que presque tous les délinquants chroniques à criminalité élevée (95,7 %) ont été condamnés pour au moins une infraction avec violence à l'âge adulte (21 ans et plus), comparativement à seulement 56,0 % des délinquants stables à criminalité faible.

Le facteur de risque ou besoin qui a permis de prédire le plus efficacement l'appartenance à un des groupes mentionnés ci-dessus était le type de relations qu'avaient les jeunes. Il n'est pas étonnant de constater que la majorité des jeunes qui avaient des liens négatifs avec leurs pairs étaient dans le groupe des délinquants chroniques à criminalité élevée, comparativement à ceux qui n'ont pas montré de difficultés dans ce domaine. La toxicomanie était aussi une variable prédictive fiable de l'appartenance à un groupe. Le groupe des délinquants chroniques à criminalité élevée comprenait donc plus de délinquants qui avaient des problèmes de toxicomanie que le groupe des délinquants stables à criminalité faible.

Répercussions:

1. Les jeunes peuvent être classés de façon fiable dans deux groupes différents de trajectoires de délinquance. Ces groupes comportent des caractéristiques différentes qui font varier le

risque que les jeunes récidivent. Les niveaux de services à offrir aux délinquants chroniques à criminalité élevée et aux délinquants stables à criminalité faible sont donc différents.

2. Une faible proportion de délinquants qui participent à des activités criminelles relativement fréquentes et graves ne renoncent pas au crime même s'ils purgent de nombreuses et parfois longues peines. Cela donne à penser que des ressources de prévention et de réadaptation sont plus susceptibles d'avoir des répercussions sur les personnes présentant un risque élevé que les mesures punitives.
3. Pour être efficaces et efficientes, les stratégies de prévention et d'intervention devraient être mises en œuvre le plus tôt possible au cours des carrières criminelles des jeunes à risque élevé. De tels programmes devraient cibler l'influence négative des pairs ainsi que la consommation d'alcool et de drogue étant donné que ces deux facteurs sont susceptibles de mener les jeunes à une carrière criminelle.

Source: Yessine, A. K. et Bonta, J. *Les trajectoires de délinquance des jeunes probationnaires du début de l'adolescence au milieu de l'âge adulte en fonction de deux catégories*, Rapport de recherche, Ottawa, Sécurité publique Canada. (En développement)

Pour de plus amples informations :

Lucie Léonard

Centre national de prévention du crime

Sécurité publique Canada

269, avenue Laurier Ouest

Ottawa (Ontario) K1A 0P8

Téléphone : 613-957-6362

Télécopieur : 613-941-9013

Courriel : Lucie.Leonard@ps-sp.gc.ca